



REACTUALISATION DU PROJET ASSOCIATIF GERONT'O NORD

L'association GERONT'O NORD a été créée en 1998 (déclaration à la Préfecture des BDR le 9 avril 1998 et parution au Journal Officiel le 9 mai 1998).

Elle s'est donnée comme objet et finalités: « *de réaliser des actions de réseau en gérontologie, concordant avec la notion de santé telle que la définit l'OMS¹. L'Association pourra, en outre, avoir comme objet de développer des activités complémentaires directement en lien avec l'activité principale, y compris des activités culturelles.* »²

Localisation :

Depuis sa création l'association a été hébergée gracieusement, dans des établissements médico-sociaux. Depuis 2008 elle a mutualisé les locaux mis à disposition par la Clinique gériatrique de Château Gombert, avec le Réseau de Santé Gérontologique Marseille Nord.³ Depuis février 2015, l'Association est seule locataire⁴ de locaux situés :

3 boulevard Basile Barrelier 13014 Marseille.

L'association GERONT'O NORD défend des valeurs :

Dès sa création, l'Association Géront'O Nord s'est inscrite dans l'approche du bien être de la Personne Agée, au départ dépendante aujourd'hui compte tenu de son conventionnement avec le Conseil départemental, de toute personne de plus de 60 ans.

Ses valeurs s'inscrivent et se développent à travers des modalités d'actions, en référence à la pensée humaniste, fondée sur le respect et la justice, ce qui revient à respecter les droits fondamentaux de l'être-humain :

¹ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. 1946; (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948. « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cette définition n'a pas été modifiée depuis 1946.

² Article 2 des statuts de l'Association Géront'O Nord

³ Voir plus loin l'évolution de ce partenariat.

⁴ A partir des recommandations du CG qui s'est engagé à prendre en charge financièrement les frais inhérents à cette location.

- Toute intervention part de la demande de la personne, et elle n'est effectuée qu'avec son consentement libre et éclairé. Elle est en droit de s'autodéterminer et donc de refuser une proposition d'aide (dans la limite du devoir d'assistance aux personnes en danger).
- L'association garantit la confidentialité et la non-discrimination conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- Elle s'engage à réserver à toute personne un accueil de qualité et une réponse adaptée.
- Elle intervient dans le respect de la « Charte des Droits et des Libertés de la personne accueillie »⁵ et de la « Charte des Droits et des Libertés de la Personne Agée Dépendante »⁶, dont elle défend les valeurs et principes éthiques.
« Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie. Elle doit pouvoir profiter de l'autonomie permise par ses capacités physiques et mentales, même au prix d'un certain risque. Il faut l'informer de ce risque et en prévenir l'entourage. La famille et les intervenants doivent respecter le plus possible son désir profond. »⁷

L'Association GERONT'O NORD a été primée Lauréate en 2002 par la Fondation de France dans le cadre du projet « Droit aux choix, droit aux risques à domicile ».

L'Association GERONT'O NORD a pris en charge dans le cadre de l'évolution de la problématique de la Personne Agée et des besoins spécifiques qui en découlent.

C'est à partir d'une approche globale, et dans une logique de réseau au service du projet de vie de la personne, que ses différentes actions se sont développées. Elles s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques et de leur évolution, en référence notamment au rapport Laroque qui privilégie le maintien à domicile de la Personne âgée, mais aussi aux différents dispositifs qui se sont mis en place.

- **de 1998 à 2002**: Réseau expérimental gérontologique, sur les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille, avec un financement de la C.R.A.M., actuellement C.A.R.S.A.T.⁸
- **de juin 2002 à 2014**: L'association est reconnue C.L.I.C. Label II. Son secteur d'intervention s'élargit aux 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements. Ce dispositif est financé dans un premier temps par la D.D.A.S.S. (ETAT) et le Département, et à compter de 2005 uniquement par le Conseil Général des Bouches du Rhône.

⁵ Code de l'Action Sociale et des Familles, Article L 311-4

⁶ Fondation Nationale de Gérontologie, ministère du Travail et des Affaires Sociales, 1996.

⁷ Charte des Droits et des Libertés de la Personne Agée Dépendante, Article 1

⁸ Qui a gère de manière expérimentale une allocation « dépendance », qui deviendra en 1997 Prestation spécifique dépendance et à partir du 1^{er} janvier 2002 Allocation Personnalisée Autonomie

Réseau de Gérontologie - Association Loi 1901

3, Boulevard Basile Barrelier 13014 Marseille

Tel. : 04.91.60.37.16 Fax : 04.91.60.33.19 Mail: contact@gerontonord.com

N° SIREN 421 632 076 00038 – A.P.E 8899B Site Internet: www.gerontonord-marseille.fr

- *en 2008*, l'Association GERONT'O NORD a été un des promoteurs du Réseau de santé GERONT'O NORD A.Gé 13. Une convention a été signée entre les 2 structures concrétisant une plus grande articulation du social et du médical, à travers une mutualisation des locaux et une coopération des différents acteurs au service des personnes⁹.
- *à compter de novembre 2014*: une nouvelle convention lie l'association GERONT'O NORD, au Conseil Général. Les C.L.I.C. sur le département deviennent Pôle Infos Séniors 13. Tout en gardant la référence législative au C.L.I.C., le Pôle Infos Seniors étant reconnu comme un établissement médico-social, le cahier des charges redéfinit les objectifs, précise les missions et les fonctions de chacun. Le partenariat avec le Réseau santé Marseille Nord, se redéfinit en articulation avec la mise en place de la M.A.I.A. Marseillaise.

Une Gouvernance en mouvement :

C'est en novembre 2014 que des changements sont survenus dans la gouvernance à travers le Conseil d'Administration et le bureau. En effet les membres des 2 instances ont été en partie renouvelés ; des renouvellements se sont poursuivis en 2015. (Voir liste des membres du CA et du bureau).

Le territoire d'intervention de GERONT'O NORD

Géront'O Nord a vocation d'intervenir sur tout territoire. Cependant dans le cadre du conventionnement avec le Conseil Départemental, le territoire d'intervention du Pôle Infos Séniors Marseille Nord est composé de 4 arrondissements de Marseille, les 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème}, qui constituent les « quartiers nord », s'étendant de l'Estaque aux Olives soit 15 km et de la limite de la Joliette à Château Gombert soit : 14 km.

Ce territoire occupe une place importante au sein de la commune et représente environ un tiers de sa superficie, (7750 sur 24 062 Ha) et sa population représente plus d'un quart (28,8 %) de l'ensemble de la population marseillaise.

Situé en périphérie de la commune, éloigné du centre-ville, isolé, il présente de nombreuses enclaves. Très étendu et composé de noyaux villageois et de grandes cités en majorité à loyers modérés, il est loin de former une entité homogène.

⁹ C'est suite à une action concertée pendant plusieurs mois, entre la clinique Gériatologique de Château Gombert, Géront'O Nord et l'Association M Géront'O, que l'Association AGé13 Géront'O Nord a été créée et a porté le Réseau Santé avec des financements URCAM et ARS par la suite.

Fait de nombreuses coupures urbaines, le fonctionnement de vie de quartier est prédominant sur ce territoire avec un fort sentiment d'appartenance. Les habitants restent dans leur quartier pour les actes de la vie quotidienne et se déplacent dans la proximité de leur résidence. Ils fréquentent peu le reste de la ville.¹⁰

Si géographiquement l'Association GERONT'O NORD est située « au centre » de ce grand territoire, il n'est cependant pas très accessible pour les habitants des Olives, ou de l'Estaque, par exemple.

Les caractéristiques de ce territoire et les notions de proximité et d'accessibilité seront déterminantes dans les modalités d'intervention.

Finalité et objectifs : une dynamique en mouvement

Au moment de sa création en 1998 l'Association GERONT'O NORD, en accord avec ses financeurs et en faisant références avec les besoins du public âgé et dépendant, sur un secteur spécifique qu'était le 13^{ème} et le 14^{ème} arrondissement de Marseille, a développé une pratique de réseau autour de la personne âgée en perte d'autonomie.

Ainsi, il répondait à un manque sur ce secteur d'intervention. Il s'agissait d'être au plus près du public âgé, dans l'évaluation de ses besoins spécifiques, de mettre en place un plan d'aide à travers entre autre l'accès aux droits et la protection des personnes vulnérables.

Cette pratique préfigurait la mise en place des politiques publiques en faveur de la dépendance, la perte d'autonomie (de la P.S.D. à l'A.P.A.).

La mise en place des différents dispositifs ont introduit des changements de pratiques, construisant des compétences spécifiques autour des situations complexes et à problématiques multiples, dans lesquelles le public pouvait se trouver.

La priorité était de permettre le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes en instaurant une coordination et une planification des interventions au domicile. Il s'agissait de disposer d'un dispositif de coordination gérontologique correctement implanté, bien identifié, durable, accessible, et directement opérationnel pour traiter les situations complexes et urgentes. C'est ainsi que l'association a été reconnue comme C.L.I.C.

¹⁰ . http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/var/ide_site/storage/images/media/images/marseille_arrondissement_h152/38190-1-fre-FR/marseille_arrondissement_h15.gif

Aujourd'hui un nouveau mouvement est en construction.

Au regard de la mission des Pôles Infos Séniors, la déclinaison du projet associatif s'inscrit dans la continuité de ce qui a fait son essence, tout en s'engageant dans l'innovation ; ceci dans un souci d'être au plus près des besoins et demandes de la personne âgée.

Continuité, car l'association a pu, depuis 1998, capitaliser des compétences et des ressources qui resteront au service de cette mission, tout en lui donnant une autre tonalité. Sa banque de données, ses pratiques de réseau, son positionnement dans un partenariat actif et vivant, et son expertise notamment auprès de la personne âgée dépendante seront des atouts majeurs dans ses différentes actions.

Mais il s'agira aussi d'élargir ses compétences à tout public de plus de 60 ans dont les demandes, attentes et besoins sont différents.

D'une approche qui se voulait principalement médico-sociale, il s'agit, tout en préservant ce savoir faire, de développer en complémentarité, une approche aussi socioculturelle plus centrée sur un public valide et autonome et en demande d'activités culturelles et/ou d'utilité sociale, et ceci dans une dynamique de prévention.

Il s'agira également dans sa mission d'observatoire gérontologique, d'être au plus près des besoins du public principalement, et des réalités rencontrées par les acteurs de terrain. Son expertise et son évaluation continue doit lui permettre d'être force de propositions voir d'innovations au service d'une dynamique de changement nécessaire.

Axes de travail :

La mission principale de l'Association aujourd'hui s'inscrit et se développe à partir de notre conventionnement avec le Conseil Départemental et la mise en œuvre du cahier des charges des Pôles Infos Seniors 13. Cependant, l'Association peut aussi développer des projets annexes en lien et en cohérence avec les statuts.

Mais au regard des différents changements tant au niveau associatif, gouvernance et localisation, et l'engagement de l'équipe dans les missions du dispositif Pôle Infos Séniors et la nécessité de l'évaluation interne et externe, il est important de se fixer des objectifs à court terme et à long terme, plus modestes et qui permettront de renforcer les enjeux actuels et d'analyser l'adéquation entre ressources humaines et les attendus de notre convention avec le Conseil Départemental.

- Il s'agit dans un premier d'asseoir la nouvelle gouvernance et de la renforcer.
- De faciliter et accompagner de notre place d'administrateur l'équipe de professionnelles dans ses différents changements, en vue notamment de l'évaluation interne et externe. Il s'agit à ce niveau de poursuivre une démarche d'évaluation continue, aussi bien des pratiques que des objectifs de travail. La formalisation de cette pratique dans le cadre de la loi 2002 sera

Réseau de Gérontologie - Association Loi 1901

3, Boulevard Basile Barrelier 13014 Marseille

Tel. : 04.91.60.37.16 Fax : 04.91.60.33.19 Mail: contact@gerontonord.com

N° SIREN 421 632 076 00038 – A.P.E 8899B Site Internet: www.gerontonord-marseille.fr

une opportunité pour l'équipe et la gouvernance de questionner le sens et l'utilité sociale de notre Association.

- D'accompagner la gestion financière, en évaluer la stabilité sur le long terme afin de définir une politique adéquate en termes de salaire et protection des salariés.

En ce qui concerne de manière plus spécifique les axes de travail du Pôle Infos Seniors prescrits dans le cahier des charges, il sera nécessaire de les adapter et les faire évoluer au regard des caractéristiques du public, et des moyens mobilisés (rapport ressources humaines et moyens financiers). Si ce dispositif s'inscrit dans le cadre légal des C.L.I.C., il introduit des changements qu'il s'agira d'évaluer et de mettre à l'épreuve de la pratique, des besoins du public et de l'offre du territoire. La prise en compte des caractéristiques du territoire doit être un élément déterminant dans les actions menées.

- ***La mission d'observatoire gérontologique sera prépondérante.*** Cette mission est centrale et permettra de donner sa pleine mesure au territoire. C'est en effet, à partir d'elle qu'un diagnostic pourra être établi et permettra de développer des actions au plus près des attentes, demandes et besoins. Nous la doublerons d'une fonction de veille sociale pour mieux faire remonter à notre financeur les réalités de terrain pour adapter éventuellement le dispositif sur le long terme.
- ***Adapter les actions et les modalités d'intervention aux caractéristiques du territoire.***
Développer, autant que faire se peut au regard des ressources humaines, des actions sur différents territoires et dans une pratique de « l'aller vers ». Pour cela il s'agira de construire de nouveaux partenariats avec des structures de proximité comme les centres sociaux.
- ***Poursuivre le travail de partenariat et de réseau, non comme une fin en soit, mais comme un moyen toujours au service du public.***

Ce partenariat et le travail en réseau, vivants et toujours en évolution, contribuent à la mission d'observatoire gérontologique. Cette mission est à investir et à développer comme prioritaire. Elle permettra d'établir un diagnostic pertinent, en amont de toutes actions d'information et de prévention, aussi bien individuelles que collectives. Ces mêmes actions et les comités techniques viendront aussi alimenter et enrichir l'observatoire.

La mutualisation et la coopération avec le Réseau Gérontologique de Santé Marseille Nord, qui s'inscrivait dans les missions de Géront'o Nord en tant que C.L.I.C., a eu un

Réseau de Gérontologie - Association Loi 1901

3, Boulevard Basile Barrelier 13014 Marseille

Tel. : 04.91.60.37.16 Fax : 04.91.60.33.19 Mail: contact@gerontonord.com

N° SIREN 421 632 076 00038 – A.P.E 8899B Site Internet: www.gerontonord-marseille.fr

impact important dans les pratiques et dans la qualité du service rendu. Le changement du cahier des charges et la mise en place de la M.A.I.A. sur Marseille doivent permettre de construire de nouvelles formes de partenariat et de coopération.

En ce qui concerne la mise en place de la M.A.I.A., nouveau partenaire incontournable, le Pole Infos Séniors Marseille Nord en est partie prenante, notamment à partir d'une participation active aux « Tables Tactiques » et des relations régulières avec la pilote de la M.A.I.A.

Mais il s'agira également, d'être en veille continue, pour repérer et analyser les nouveaux dispositifs, acteurs ou offres de services, susceptibles de contribuer à notre mission et ainsi développer notre partenariat. Cette approche partenariale s'inscrit dans un objectif d'amélioration de la qualité du service aux personnes.

- **Développer la communication**, vis-à-vis, du public et des partenaires, en complémentarité et articulation avec la communication du Conseil Départemental 13 : Site internet, Signalisation, Affichage, Plaquettes d'information, Courriers...

Fait à Marseille le 2 mai 2016

Adopté en Assemblée Générale le 24 mai 2016

Rachel CHAMLA

Présidente de Géront'O Nord